



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEYSSES

- Séance du 10 avril 2021 -

L'an deux mille vingt et un, le dix avril à dix heures, le Conseil municipal de la Commune de Seysses dûment convoqué, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire dans la Salle des Fêtes au 225 Chemin des Boulbennes à Seysses, sous la présidence de Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 29

Membres présents : 24 Procurations : 5 Membres excusés : / Votants : 29 Pour : 29

Date convocation : 02/04/2021

Compte rendu affiché le : 12/04/2021

Présents : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Marie-Ange KOFFEL, Philippe STREMLER, Malika BENSOUICI, Xavier BERLUTEAU, Magali GRANDSIMON, Ana ROLDAN, Raphaël RIGACCI, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Orlane LABAT, Philippe RIGAL, Morgane CARRA, Valentin DE MUER, Olivier CHAPRON, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE.

Procurations : Didier ZERBIB à Magali PATINET, Mathilde ESCLASSAN à Ana ROLDAN, Sébastien CHAUDERON à Raphaël RIGACCI, Pascal NGUYEN à Morgane CARRA, Isabelle SIMONETTO à Ana ROLDAN.

Excusés : /

Secrétaire : Xavier BERLUTEAU

N° DEL/2021-014

OBJET :

**CULTURE, JEUNESSE,
SPORT ET VIE ASSOCIATIVE**

**PROPOSITION DE MODIFICATION
DES HORAIRES D'OUVERTURE AU
PUBLIC DE LA MEDIATHEQUE**

Rapporteur :

*Mme Marie-Ange KOFFEL,
Adjointe au Maire aux affaires
culturelles et vie associative*

Madame KOFFEL expose à l'Assemblée la proposition de modification des horaires d'ouverture au public de la Médiathèque à titre expérimental sur l'année 2021 telle que présentée dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Afin d'adapter les horaires d'ouverture de la médiathèque aux rythmes de la vie des habitants, de diversifier les publics et d'instaurer des horaires identiques toute l'année permettant ainsi de les mémoriser, elle propose de maintenir les 24 heures d'ouverture hebdomadaires selon les horaires modifiés suivants :

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	TOTAL
-	9h-13h	-	9h-13h	9h-13h	12h
14h-18h	14h-18h	-	14h-18h	-	12h

} 24h

Enfin, Madame KOFFEL présente le calendrier du déploiement de cette expérimentation comme suit :

- **Mai- juin 2021** : communication du planning d'ouverture au public
- **Début Juillet 2021** : instauration nouveaux horaires
- **Juillet à décembre 2021** : temps d'évaluation des résultats :
 - Indicateurs qualitatifs et quantitatifs : évolution des inscrits, évolution nombre d'emprunts, enquête satisfaction ...

▪ **Décembre 2021** : Bilan et ajustements si nécessaire

Le Conseil Municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à l'unanimité :

- d'**approuver** la proposition de modification des horaires d'ouverture au public de la Médiathèque telle présentée ci-dessus,
- d'**examiner** le bilan à la fin de l'année 2021,
- de **procéder** à des ajustements si nécessaire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme, Seysses, le 12 avril 2021.



Le Maire
Jérôme BOUTELOUP